



Grand gagnant de concours de 10000 euro sans gain !

Par **wolfgang kaminski**, le **26/10/2010** à **13:56**

Bonjour, selon ALICE AVANTAGES je suis le grand gagnant de 10000 EURO depuis le 16. août 2010. J'ai renvoyé 6 ou 7 fois mon acceptation de prix, 8 fois que mon adresse est à 2 place de la république, 93400 saint ouen, 5 fois j'ai acheté avec chèque quelques produits (que je ne touche pas) pour accélérer le traitement de mon chèque de 10000 EURO quel est GARANTI, mais je reçois seulement autre lettre pour CONFIRME L'ACCEPTATION DE GAIN et pour CONFIRME MON ADRESSE. (je ne suis pas un clochard qui peut facilement changer son domicile). J'ai tous les lettres de ALICE AVANTAGES et j'ai tous photocopies de mes CONFIRMATIONS AVEC LETTRES AVEC En plus y a de menace : SANS COMMANDE (de produit) AUCUN CHEQUE ! Ça s'appelle EXTORSION ! Juridiquement je peux réclamer mon gain ? MERCI POUR VOTRE RESPONSE WOLFGANG KAMINSKI

Par **Gégé**, le **12/11/2010** à **11:18**

S'il y a écrit clairement que vous êtes le grand gagnant de 1 000 euros sans achat ni rien du tout, ils s'engagent à vous verser cette somme.

Par **gigi94**, le **20/11/2010** à **18:57**

Bonjour, Moi aussi j'ai reçu x fois des documents officiels me disant que j'étais la grande gagnante des 10000 euros, en lisant bien le règlement au dos et bien sûr en tout petit vous

verrez qu'il y a des gagnants secondaires appelés "gagnant " soumis à aléa.rnPar contre moi,j'ai reçu le 20/11/2010, Mme vous etes enfin notre grande gagnante unique du chèque de 10000 euros, je vous fais parvenir à votre adresse le chèque de 10 000 euros.rnje vais aller au tribunal d'instance pour les faire payer.rnil faut toujours bien lire les règlements et vous verrez que vous ne gagnez jamais, mais comme je suis procédurière et compte tenu de la tournure de mon courrier je ne vais laisser tomber l'affaire.

Par **Marion2**, le **20/11/2010** à **19:02**

Lisez dans "droit de la consommation" toutes les arnaques relatives à Alice Avantages.rnrnVous n'avez rien gagné, et surtout évitez de commander pour recevoir votre prix, car votre CB ou votre chèque seront débités et vous ne recevrez rien du tout.rnrn[s]Pour gigi :[/s]rnrn[citation]je vais aller au tribunal d'instance pour les faire payer. rn [/citation]rnrnIl est inutile d'aller au tribunal, à chaque fois les plaignants sont déboutés.rnCe seraient donc pour vous des frais pour rien.